



RÈGLEMENT DES FAISEURS DE SOUPE

LA LOUCHE D'OR 11



Règlement à remplir et à ramener le jour J ou à nous envoyer au :
24 rue de la barre, 59000 Lille ou par fax au 03.20.12.05.62.

1. Chaque personne inscrite au **Festival International de La Soupe** en tant que «**Faiseur de Soupe**» devra se présenter le **1^{er} mai à 13h00 à l'accueil des participants**, situé à la Maison Folie de Wazemmes. (côté rue des Sarrazins)
2. **Attention, si vous ne passez pas par cette case départ, votre soupe risque de ne pas être répertoriée pour participer au concours.** Nous vous donnerons votre emplacement, badge, ticket boissons et autres renseignements complémentaires nécessaires pour passer une bonne journée soupe!
3. Merci de prévoir des décorations pour que votre stand soit attrayant, coloré, à l'image de votre thème, région, pays ou association.
4. Au point accueil, vous donnerez un **échantillon de soupe**, préalablement préparé, de l'équivalence d'un pot de confiture, à destination du jury. Il est important que ce récipient soit en verre afin de pouvoir le réchauffer au micro-onde.
5. Des **points de chauffe** seront mis à disposition, dans la rue, afin que les soupes puissent être servies chaudes ou à température au public. Nous vous indiquerons ces points lors de votre venue au point accueil.
6. Vous pouvez également ramener un petit «butagaz» à la condition expresse que les embouts et bouteilles soient neufs!!!
7. **Il est interdit d'introduire des substances toxiques ou illicites** dans votre soupe.
8. Nous prévoyons des **tables et des chaises ainsi que des bols «collectors»** mis en vente à destination du public. Toutefois, vu le nombre des festivaliers, prévoyez peut-être quelques **gobelets en plastique en prévision des pénuries..**
9. **Prévoyez d'amener sopalin, torchons** ou tout ce que vous jugez utile pour le service de votre velouté. Le principe étant de faire «comme à la maison», les cafés et restaurant ne sont pas réticents à l'idée de vous faire accéder à la cuisine si besoin pour vous laver les mains, prendre de l'eau et autres besoins de ce type.
10. La Louche d'Or sera décernée aux alentours de **19h30 le 1^{er} mai, sur la scène principale Pelouse de la Maison Folie Wazemmes.**
11. Le gagnant de la Louche d'Or sera invité à remettre son titre en jeu à l'occasion d'un Festival de la Soupe organisé en Espagne ou en Italie ou en Allemagne en fonction des calendriers.

LA LOUCHE D'OR 11
Exemplaire du faiseur de soupe
A conserver

AUTORISATION DE PRISE ET DE DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIE

JE SOUSSIGNÉ(E) :

Nom :

Prénom :

Agissant en qualité de représentant légal du ou des mineurs :

Nom(s) :

Prénom(s) :

AUTORISE (cochez les cases utiles) :

OUI NON

 La prise d'une ou plusieurs photographie(s) (captation, fixation, enregistrement, numérisation) me représentant (ou les mineurs sous ma responsabilité)

 La diffusion et la publication d'une ou plusieurs photographie(s) me représentant (ou les mineurs sous ma responsabilité)

 dans le(s) cadre(s) strictement énoncé(s) ci-après :

- communication papier du Festival de la Soupe de Lille (France)
- Support médias multiples de l'association Attacafa (internet)

Toute personne ayant un droit exclusif sur son image et l'utilisation qui en est faite, à défaut d'accord de votre part dans le cadre de la présente autorisation, votre image ne pourra faire l'objet d'une quelconque fixation, utilisation, diffusion ou commercialisation.

ATTESTATION DE RESPONSABILITE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : **Ville** :

Contact téléphone ou email :

Certifie sur l'honneur concocter ma soupe dans les règles de l'art et avec amour, m'engage à ne pas y introduire de substances toxiques et / ou illicite et affirme porter l'entière responsabilité quant aux produits et ingrédients utilisés dans ma soupe.

Déclare avoir bien pris connaissance du règlement et de la diffusion de mon image ou celle de mineurs sous ma responsabilité.

Pour faire valoir ce que de droit.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

A....., le.....